



MOIS DU FILM DOCUMENTAIRE



Sainte-Anne Infos

1^{er} PRIX DU CONCOURS PHOTO

Novembre • 2018

Numéros Utiles

Mairie	02 97 57 63 91 contact@sainte-anne-auray.com www.sainte-anne-auray.com
Santé	
Cabinet médical	02 97 57 57 18
Cabinet infirmier	02 97 57 65 40
Infirmière - Mme JEANDEL	06 31 15 76 48
Pharmacie	02 97 57 63 05
Dentiste	02 97 57 66 52
Kinés - M. POIS M. LE GUERROUÉ	02 97 31 98 78
Kiné - Mme GICQUEL-LEROUX	02 97 57 86 06
Ostéopathe	02 97 31 98 78
Ostéopathe M. HOUERROU	06 70 72 21 97
Opticien	02 97 29 93 58
Pédicure - Podologue	02 97 31 82 14
Vétérinaire	02 97 31 73 00
Pompiers	18
Police	17
Samu	15
La Poste	02 97 57 64 92
Office de Tourisme	02 97 24 34 94
Ouest France	06 84 07 84 71
Le Télégramme	06 62 08 54 46
Gare d'Auray ou de Vannes	36 35
Taxi GUERNEVÉ	02 97 57 56 56 ou 06 80 84 99 27

Le Mot du Maire

Bonjour à tous,

Dans le bulletin municipal précédent, je faisais allusion au savoir vivre en société et j'espère que chacun d'entre vous avez pu en mesurer l'importance. Vivre en société, c'est aussi respecter la nature, l'environnement et anticiper le changement climatique de demain.

Les scientifiques nous alertent depuis plusieurs années sur le réchauffement climatique et sur les conséquences de celui-ci. Beaucoup d'entre vous, se posent peut-être la question suivante : « que puis-je faire à mon niveau » ?

Dans le domaine de la qualité et la quantité de l'eau, enjeu capital, vous pouvez agir en récupérant l'eau de pluie pour le jardin ou le lavage en extérieur, privilégier une douche plutôt qu'un bain, équiper sa chasse d'eau d'une double commande et munir ses robinets de régulateurs de débit. Vous pourrez en constater le bénéfice sur votre facture d'eau.

Avec l'urbanisation et le changement de mode de vie, nous nous éloignons un peu plus de la nature à chaque génération. Je vous rappelle l'importance des arbres pour notre planète. L'arbre piège le gaz carbonique, libère l'oxygène et purifie l'eau, les racines captent les pollutions du sol et les stockent dans le bois. Planter un arbre, c'est améliorer la fertilité des sols, mais l'intérêt est de replanter des espèces locales adaptées au milieu et au climat.

Une des solutions pour lutter contre les changements climatiques consiste également à réduire à la source la quantité de déchets (chaque Français en produit actuellement 590 kg/an), et dans un second temps, à trier la part restante, pour le recyclage, le compostage et le paillage... Car, pour le climat aussi, le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas !

Rappelons-nous, la majorité de nos pollutions, que ce soit de l'eau ou de l'air, sont produites par notre façon de vivre, de consommer (alimentation, déplacements, objets...).

L'une des principales solutions est de consommer de façon plus raisonnable et plus locale ! (et en plus c'est meilleur).

Il n'est pas trop tard pour agir, alors, on ne déprime pas et on pense solutions ! Il en existe plein.

Côté communal, dans le cadre de l'étude sur le contrat d'attractivité touristique, il vous est proposé de **participer à la réflexion de l'aménagement du centre bourg**. Que vous soyez commerçants, artisans, actifs ou retraités ou même non Saintannois, **venez donner votre avis**. Le **premier rendez-vous** consistera en une **balade visite** dans les rues le **samedi 10 novembre à 14h30 (voir page 8)**.

A bientôt.

Le Maire - Roland GASTINE

Directeur de la publication :
Roland GASTINE, Maire de Ste-Anne-d'Auray
Membres de la rédaction :
ROBIN Philippe - REBY Stéphanie
TROBOA Christian - DESCHAMPS Myriam
LE ROUX Franck - JOUNOT Yvan
DESMARCHELIER Patrick - ANDRE Nathalie

Conception et réalisation :
Frédéric SUEUR
CRÉAPRINT-COMMUNICATION
06 07 08 67 10
www.creaprint-communication.com
Tirage : 1200 exemplaires
Imprimé sur papier recyclé
Encre végétale

État Civil

AOÛT et SEPTEMBRE 2018

NAISSANCES

09 août Tomaz GICQUEL GUILCHER
04 septembre Aydan BOUCAUD

07 septembre
09 septembre
13 septembre

Simone HOUÉIX
Alain PRIEUR
Maryvonne JOSSET
épouse BRIENDO
Jeanne MADEC
Veuve LE BIHAN
Louis BOUTET
Louise LE DERFF
Olivier PÉDRONO

DÉCÈS

28 juillet Gildas JAN
09 août Roger LABICHE
27 août Victorine MAILLARD

26 septembre
26 septembre
26 septembre
28 septembre

Départ du Père GUILLEVIC

Après 21 ans au service de la Paroisse et du Sanctuaire de Sainte-Anne-d'Auray, le Père André GUILLEVIC va prendre ses nouvelles fonctions dans la paroisse de Locmariaquer.

Il est né à Colpo le 1^{er} juillet 1945, scolarisé en secondaire au Petit Séminaire à Sainte-Anne-d'Auray, aujourd'hui appelé collège-lycée. Il obtient le baccalauréat en 1964, assure les missions de surveillant au collège Saint François-Xavier de Vannes pendant un an puis il suit deux années de philosophie au Grand Séminaire de Vannes.

Deux années de coopération au Sénégal où il est professeur au Petit Séminaire et au collège, il y enseigne le français, l'histoire et la géographie.

Retour en France le 26 juillet 1969, au grand Séminaire de Rennes pour 5 années d'études de Théologie.

André GUILLEVIC a ensuite été ordonné diacre le 30 septembre 1973 à Languidic, où il était en insertion pastorale tem-

poraire, puis ordonné prêtre à Colpo le 09 juin 1974. Ensuite nommé vicaire à Languidic jusqu'en 1983, de 1983 à 1987 vicaire à Saint-Patern à Vannes, de 1987 à 1990 recteur à Larmor Baden, de 1990 à 1997 recteur à Pluméliau, de 1997 à 2007 recteur de la paroisse de Sainte-Anne-d'Auray puis depuis Septembre 2007 nommé recteur du sanctuaire et de la paroisse.

De plus, en 2011 il est nommé recteur de la paroisse de Brec'h et en 2017 de la paroisse de Mériadec et Plumergat.

Quelques souvenirs marquants de sa vie de prêtre :

- Son ordination en 1974, la visite du Pape en 1996, création du centre de musique sacré en 1999, à l'origine de la création de la crèche vivante et du spectacle Yvon NICOLAZIC.



- Messe du Tro Breiz le 31 juillet 2000 (1500 marcheurs) sous la présidence du Cardinal POUPARD.
- Création d'une association loi 1901 SOS Nazaréen pour l'accueil des Irakiens chrétiens persécutés, célébration marquante lors du décès de JP II en 2005.
- Mise en place de la statue d'Yvon NICOLAZIC dans le parc du sanctuaire auprès de la statue monumentale de Sainte Anne.
- Sans oublier : tous les grands pardons et tant de célébrations...

Merci au Père GUILLEVIC !

DÉCLAREZ VOS RUCHES

ENTRE LE 1^{ER} SEPTEMBRE ET LE 31 DÉCEMBRE

- Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation

QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?

CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION DU CHEPTAL APICOLE

AMÉLIORER LA SANTÉ DES ABEILLES

MOBILISER DES AIDES EUROPÉENNES POUR LA FILIÈRE APICOLE

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE

mesdemarches.agriculture.gouv.fr

Radar pédagogique

Un radar pédagogique, acquis en commun avec la commune de Pluneret, sera installé début novembre sur la commune.

Sophie Jeandel - Infirmière

Soins à domicile et au cabinet sur rendez-vous

**58, rue de Gaulle
56400 Sainte-Anne d'Auray
Port. : 06 31 15 76 48**

Bourse au matériel photo

Samedi 29 septembre salle Camborne, s'est tenue la bourse au matériel photo qui se déroule tous les ans, avant la remise des prix du concours photos.

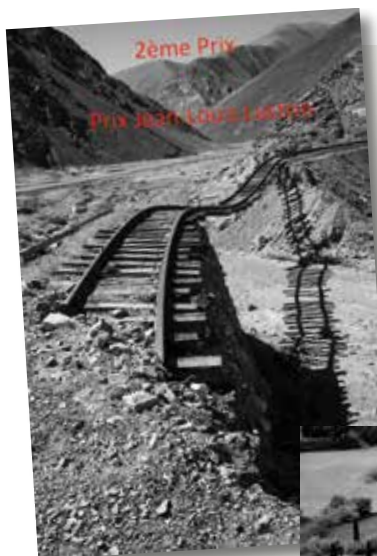
Outre les échanges ou ventes proposées par les exposants, c'est l'occasion de découvrir des appareils photos extrêmement rares et en état de marche.

M. Gilles RENAULT, collectionneur, avait pour l'occasion exposé différents appareils datant du début du siècle précédent.



Les appareils présentés, fabriqués en bois nobles, palissandre ou teck, étaient utilisés en Afrique ou dans les colonies.

Nous proposerons l'année prochaine une nouvelle conférence sur l'histoire de la photographie.



Concours photos

La commission culture a dévoilé samedi 29 septembre les résultats de la 9^{ème} édition du concours photos.

- Le 1^{er} prix revient à la photo n° 13
- Le 2^{ème} prix à la photo n° 1
- Le 3^{ème} prix à la photo n° 9

- Le prix Jean-Louis LUSTRIN à la photo n° 1
Ce prix est attribué par le vote des élus au Conseil Municipal.

Il est à noter que les photographes primés, 1^{er} et 2^{ème} habitent le pays d'Auray.



Ateliers créatifs avec L'Amour de Créer

L'atelier « L'Amour de Créer » s'adresse aux enfants ou adolescents, à ceux qui aiment travailler avec leurs mains, imaginer, créer, partager et se découvrir soi-même.

Pas à pas nous découvrons différents matériaux et techniques et de nombreuses créations pour que chacun puisse imaginer et reproduire par lui-même des objets qui l'entoure ou qu'il trouve dans la nature.

Venez partager des moments agréables en apprenant à créer ensemble dans une ambiance conviviale.

ESPACE CAMBORNE
Samedi de 14h00 à 16h00
Sur réservation uniquement
06 64 14 01 76
www.amourdecreer.fr



Chorale Sylvia

Le nouveau chef de chœur Gilles DEMURGER a pris ses fonctions à la rentrée et succède ainsi à Philippe LE FERRAND, chef de chœur pendant 40 ans ! Le bureau reste identique pour cette année.

Les concerts dans les maisons de retraite auront lieu comme chaque année.

Concert de Noël le 2 décembre (voir agenda)

Repas annuel des aînés de la commune



Si vous êtes résidant à Sainte-Anne-d'Auray et que vous avez 70 ans ou plus, nous vous convions au banquet annuel des aînés, sur invitation personnelle, le dimanche 25 novembre 2018 à 12h30 au restaurant « A l'arrivée de Sainte-Anne ».

Si vous ne recevez pas cette invitation, veuillez vous inscrire directement auprès du service du CCAS de la mairie de Sainte-Anne-d'Auray au 02 97 57 63 91.

Une participation de 25 € est demandée au conjoint âgé de moins de 70 ans.

Collecte pour la banque alimentaire

La collecte de la Banque Alimentaire pour le CCAS de Sainte-Anne-d'Auray aura lieu le 30 novembre 2018 au Carrefour Market de Pluneret ainsi que dans les écoles primaires de la commune du 30 novembre au 14 décembre 2018.

Les épiceries Coccimarket et Le Lain proposent également un point de collecte. Nous vous sommes reconnaissants, par avance, pour votre aide.



Le Mulot

Réduire la facture de son habitat grâce à la solidarité.

L'organisme LE MULOT est un réseau de confiance qui a pour objectif de réduire le coût de l'habitat en milieu rural et de lutter contre la précarité énergétique.

GROUPAGE D'ENERGIE : LE MULOT organise chaque semaine des groupages de fioul, bois bûche, bûche densifiée, granulé de bois, électricité et gaz et vous permet d'accéder aux

meilleurs prix et avec des fournisseurs locaux. LE MULOT organise aussi des groupages de services pour l'habitat (entretien de chaudière, ramonage...) auprès de professionnels référencés.

CONSEILS : Faire des économies, c'est aussi moins et mieux consommer. LE MULOT c'est un tiers de confiance dans vos relations avec les professionnels de l'habitat.

SOLIDARITE : Nous sommes maintenant plus de **1800 membres dans le Morbihan** à faire partie du même réseau de confiance LE MULOT pour faire des économies. Véritable place de village numérique, LE MULOT regroupe les foyers ruraux du Morbihan.



GRATUIT : LE MULOT une démarche sociale et solidaire ; elle est gratuite. Consultez notre site ou appelez-nous pour connaître nos derniers groupages.

Contacts :
Bertrand à AURAY / 02 90 38 06 41
Vincent à LA GACILLY / 02 97 47 63 59
le-mulot.org

Vigilance : vols par ruse

Depuis quelques jours des personnes âgées ou dépendantes sont victimes de voleurs qui agissent par ruse dans plusieurs endroits du département.

Imaginatifs, ils se font passer pour des agents des eaux, de faux jardiniers et même des policiers en civil. Leur seul objectif est de s'introduire dans le domicile, détourner l'attention et faire main basse sur l'argent liquide notamment.

QUELQUES CONSEILS :

- Ne pas ouvrir à une personne que vous ne connaissez pas.
- Si une personne se présente comme un agent des eaux, du gaz ou tout autre service, demandez-lui sa carte professionnelle ou son ordre de mission.
- Effectuez un contre appel en utilisant le numéro de téléphone figurant sur la facture et sollicitez un nouveau rendez-vous.

- Si votre interlocuteur se montre insistant ou menaçant, appelez la police (17).
- Ne vous laissez pas attendrir par des propos n'ayant pour seul but que de détourner votre vigilance.
- Fermez à clé votre maison, même si vous êtes à l'intérieur.
- Faites installer sur votre porte un œilleton et un entrebâilleur.

SI VOUS ÊTES VICTIME :

- N'opposez aucune résistance.
- En cas d'agression, criez pour attirer l'attention.
- Mémorisez et notez le maximum de détails sur les éléments physiques des individus, des véhicules et contactez au plus vite le 17.

Informations, guides et fiches conseils sur le site : www.referentsurete.com



VOTRE CMS DÉMÉNAGE

Dès le 19 septembre 2018,
retrouvez nos services au
13 rue Colonel André Faure - 56400 AURAY

Protection maternelle infantile
et action de santé 02 97 62 40 03
Service social 02 97 62 40 01
Rsa 02 97 62 40 04
Aide sociale à l'enfance 02 97 62 40 05

**Ouvert du lundi au vendredi :
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h**

morbihan.fr





Comment trouver une famille d'accueil ? Comment devenir accueillant familial ?

RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Direction Générale des Interventions Sanitaires et Sociales
Direction de l'Autonomie
Service du conseil et de l'évaluation médicale et médico-sociale (scemms)

64, rue Anita Conti - Zone de Laroiseau 2
CS 20514 - 56 035 Vannes Cedex

Tél : 02 97 54 74 04 ou 02 97 54 57 69
scemms@morbihan.fr

Pour les personnes désireuses de devenir accueillant familial,
des réunions d'information sont régulièrement organisées.

Pour connaître les prochaines dates,
merci de contacter le service au
02 97 54 74 04 ou 02 97 54 57 69

CCAS

Accueil familial

L'accueil familial des personnes âgées et des personnes handicapées :

Le partage au quotidien

L'accueil familial peut être une solution intéressante pour les personnes de plus de 60 ans et/ou les personnes handicapées. Elles sont accueillies au sein d'une famille et partagent leur vie quotidienne.

Qui peut être accueilli ?

Les personnes de 60 ans et/ou les adultes de plus de 20 ans en situation de handicap, en perte d'autonomie ou ne souhaitant pas rester à domicile et ne nécessitant pas une prise en charge médicale spécialisée.

La personne accueillie ne doit pas avoir de lien de parenté proche avec l'accueillant familial. Trois personnes maximum peuvent être accueillies en même temps au sein d'une même famille d'accueil. Chacune dispose d'une chambre personnelle au sein de la maison.

Vivre en famille d'accueil est un mode de vie choisi par la personne accueillie. Elle partage le quotidien et les activités du foyer.

Qui peut être accueillant familial ?

L'accueillant familial (personne ou couple) est un professionnel qui accueille à domicile, à titre onéreux, des personnes âgées et/ou des adultes handicapés.

Il a obtenu pour cela l'agrément délivré par le président du Conseil départemental, selon des critères prescrits par la loi. Cet agrément permet d'accueillir au maximum 3 personnes âgées et/ou handicapées à domicile de façon permanente ou temporaire.

L'accueillant s'engage alors à suivre les formations organisées par le Département et à souscrire une assurance professionnelle.

Il doit veiller à garantir la protection de la santé, la sécurité, le bien-être physique et moral des personnes accueillies.

Celui-ci met à disposition, sous son toit, un logement dont l'état, les dimensions, les conditions d'accès permettent d'assurer le bien-être des personnes accueillies et doit également être en capacité d'assurer l'accueil de façon continue et de disposer de deux solutions de remplacement satisfaisantes le cas échéant.

Pour les personnes désireuses de devenir accueillant familial, des réunions d'information sont régulièrement organisées.

Pour connaître les prochaines dates, merci de contacter le service.

CONTACT :

Direction Générale des Intervenants
Sanitaires et Sociales

Direction de l'Autonomie - Pôle fluidité
des parcours

64 rue Anita Conti - Zone de Laroiseau 2
CS 20514

56035 VANNES Cedex

Tél. : 02 97 54 74 04 ou 02 97 54 57 69

Atelier Le Garrec Autos

VENTE ET RÉPARATIONS
TOUTES MARQUES

- Mécanique
- Carrosserie • Peinture
- Remplacement pare-brise

56400 Mériadec
Tél. : 02 97 57 68 95

Médiathèque

Boîte à livres Book Hémisphères

Le 26 septembre, la médiathèque a signé une convention avec l'association Book Hémisphères et a installé une boîte à livres afin de collecter des dons de livres de particuliers.

L'association Book Hémisphères collecte, trie et vend des livres d'occasion afin de leur donner une deuxième vie. L'association est un acteur de l'économie sociale et solidaire en intégrant à son équipe des

personnes éloignées du monde du travail et en leur proposant un projet professionnel de réinsertion.

Les livres donnés sont soit vendus à bas prix, soit recyclés en pâte à papier, soit redistribués à des associations caritatives partenaires.

Vous pouvez déposer vos livres dans la boîte à livres situé à l'entrée de la médiathèque.



**EN DÉCEMBRE :
NOËL À LA MÉDIATHÈQUE**
La médiathèque prépare Noël autour de plusieurs animations tous les mercredis du mois de décembre (voir agenda).
Tél : 02 97 57 57 35

Médiathèque

Mois du film documentaire

Le mois de novembre est l'occasion de mettre en lumière la production documentaire dans le cadre du Mois du film documentaire. En partenariat avec l'association Cinécran, la médiathèque s'associe à cet événement et propose la diffusion de deux documentaires :

Le premier film « Là où poussent les coquelicots » sera diffusé le mercredi 7 no-

vembre à 18 h. Ce documentaire interroge plusieurs auteurs de bandes dessinées qui ont fait de la Première Guerre mondiale le sujet principal de leurs œuvres. Le réalisateur, Vincent MARIE, dialogue avec des dessinateurs comme KRIS, TARDI, MAËL,... pour comprendre leur démarche dans l'incarnation de cette guerre. Leurs bandes dessinées seront disponibles à l'emprunt à la médiathèque.



A travers, des images d'archives et de différentes techniques de dessin, le film retrace leur travail de recherche et de représentation. Le dessinateur KRIS sera présent à la fin de la diffusion pour un temps d'échange.



Dans le cadre des Vendredis de l'Académie, le film « Yoann AN NEDELEG » sera diffusé le vendredi 23 novembre à 19h.

Le réalisateur, Ronan HIRRIEN, retrace le parcours du joueur de Uilleann pipe, Yoann AN NEDELEG. Ce film est l'occasion de découvrir l'histoire et les secrets de cette cornemuse irlandaise au son si particulier. Le film nous fera voyager de la Bretagne à l'Irlande, sur fond de musiques traditionnelles. Le film est diffusé en breton, sous-titré en français. Rencontre avec le réalisateur à la fin de la diffusion.

La diffusion des films se fera en salle Hillion, rez-de-chaussée de la médiathèque.

Tél : 02 97 57 57 35

Vie Culturelle

ADMAS

L'événement musical de cet automne à l'Académie sera le concert du Requiem allemand (Ein deutsches Requiem) de Johannes Brahms (1833-1897).

Composé à partir de textes bibliques, en allemand, ce requiem aurait été qualifié de « requiem humain » par le compositeur. Acmé de la composition pour chœur du grand compositeur allemand romantique, ce requiem sera interprété cent ans après la fin de la Première Guerre Mondiale, comme un symbole de paix.

- **Dimanche 18 novembre 2018 à 17h30** en la basilique de Sainte-Anne-d'Auray.
Requiem allemand de Johannes Brahms.
Solistes et Chœurs de la Maîtrise de Sainte-Anne-d'Auray Véronique LE GUEN et Michel JÉZO, piano.
Gilles GÉRARD, direction.
Libre participation aux frais.

D'autres événements jalonnent cet automne (**voir agenda**).

Renseignements :
ACADEMIE de Musique & d'Arts Sacrés
9 rue de Vannes
56400 Sainte-Anne-d'Auray
Tél : 02 97 57 55 23
www.academie-musique-arts-sacres.fr





Agenda



Du 5 octobre au 5 novembre :

Jeu A la Recherche de la statue perdue, Office de Tourisme d'Auray, 02 97 24 09 75, detourdart.com

Programme Détour d'Art

Jeu de découverte du patrimoine pour les enfants, A la recherche de la statue perdue invite les familles à mener l'enquête au sanctuaire de Sainte-Anne-d'Auray.

Sous forme de balade, d'un monument à l'autre, des jeux révèlent de précieux indices pour trouver l'endroit exact où la statue de sainte Anne a été découverte, il y a bien longtemps.

- Tous les jours (sauf lundi), 14h30-17h30.
- Durée : 2h, en autonomie.
- Tarif : 1€ le livret.

• Livret jeu disponible dans les Offices de Tourisme de Ste-Anne d'Auray et Auray. Carte Détour d'Art gratuite dans les Offices de Tourisme de la Baie de Quiberon.

Jusqu'au 4 novembre :

Expositions de la Galerie du Cloître

Tous les jours sauf lundi Participation libre 02 97 57 55 23

www.academie-musique-arts-sacres.fr

Jusqu'au 15 novembre :

Exposition « L'Histoire dans la bande dessinée », Médiathèque.

7 novembre, 18h :

Mois du film documentaire : projection du film « Là où poussent les coquelicots ». Présence du dessinateur de bandes dessinées, Kris. Médiathèque.

9 novembre :

« Passe ton bac » : moment musical axé autour de la préparation à l'option musique au baccalauréat par les élèves de l'Académie. A 19h à l'Académie de Musique et d'Arts Sacrés, 11 rue de Vannes. Entrée libre.

10 novembre :

Flânerie-échanges dans le cadre de l'étude de l'aménagement du centre bourg, départ de la Place Nicolazic à 14h30 et retour 16h à l'Espace Camborne. Un pot d'échange et de clôture sera offert. (voir article dernière page).

10 novembre, 10h :

Rendez-vous patrimonial : La première guerre mondiale et les écrits conservés dans la bibliothèque bretonne. Médiathèque.

13 novembre, 16h30 :

Club de lecture. Médiathèque.

16 novembre, 19h :

« Aimez-vous Brahms ? » : moment musical axé autour des œuvres de Johannes Brahms par les élèves de 6^e et 5^e de la Maîtrise. Académie de Musique et d'Arts Sacrés.

18 novembre, 17h30 :

Requiem allemand de Johannes Brahms, Basilique. Libre participation aux frais.

21 novembre, 10h30 :

Il était une fois... Contes numériques (à partir de 4 ans). Médiathèque.

22 novembre à partir de 18h :

Réunion d'échanges (+ collecte de photos avec le Bureau d'études ARTOPIA) dans le cadre des réflexions sur l'aménagement du centre-bourg de Sainte-Anne-d'Auray. Espace Camborne.

23 novembre, 19h :

Mois du film documentaire. Dans le cadre des vendredis de l'Académie, projection du film « Yoann An Nedeleg », joueur de Uilleann pipe. Présence du réalisateur Ronan Hirrien. Médiathèque.

25 novembre :

Repas des aînés chez Le Lain à 12h30, sur inscription auprès du CCAS, pour ceux qui ont 70 ans et plus.

30 novembre :

Collecte de la Banque Alimentaire pour le CCAS de Sainte-Anne-d'Auray chez Coccimarket et Le Lain, Carrefour Market de Pluneret.

2 décembre, 16h :

Concert de Noël de la Chorale Sylvia Chapelle de Ker Anna, 7 rue Ker Anna.

5 décembre, de 15h à 17h :

Petites pièces de théâtre sur le thème de Noël jouées par les enfants et les adolescents de l'Association Clair Obscur. Initiation au théâtre et légende de Saint-Nicolas avec Claire Giacometti. Médiathèque.

7 et 8 décembre : Le Téléthon

12 décembre, 10h30 :

Il était une fois... Contes de Noël (à partir de 3 ans). Médiathèque.

12 décembre, 14h30 :

Atelier créatif décoration de Noël et Animation musicales avec les élèves de l'Académie. (à partir de 6 ans). Médiathèque.

16 décembre : Concert de Noël des Chœurs de la Maîtrise. A 17h à la basilique. Libre participation aux frais.

19 décembre :

Animations musicales des élèves de l'Académie. Médiathèque.

24 janvier : Vœux du Maire

CRÈCHE VIVANTE

Représentation à 14h30 et 16h. Samedi 22 décembre au dimanche 6 janvier 2019, sauf lundi 24 et mardi 25, lundi 31 décembre et mardi 1^{er} janvier 2019.

Dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communal - Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan.

21 octobre :

Animation : « peindre avec la nature » : atelier reconnaissance de plantes et créatif pour la réalisation de pincesaux naturels et d'une palette d'encres végétales puis temps de créativité. De 14h30 à 17h30, Espace Camborne Salle D. Gratuit - Places limitées.

Réservation obligatoire :

06.01.76.10.72 ou desgrainesetdesbrouettes@gmail.com

27 octobre :

« Les mystères du bocage » : balade nature à la découverte des mystères du bocage et des arbres. A 10h, Parc Camborne. Gratuit - Places limitées.

Réservation obligatoire :

07.88.11.83.26 ou beeodiversite@yahoo.com

11 novembre :

Sortie mycologique. De 10h à 12h, Parc Camborne. Gratuit - Places limitées - **Réservation obligatoire :** bugelf@yahoo.com

18 novembre :

Stage « à la découverte des plantes sauvages et ateliers art végétal avec différents éléments de la nature » (fabrication d'attrape-rêve, d'un mobile avec différents éléments de la nature).

De 9h30 à 12h30, Espace Camborne. Gratuit - Places limitées - Réservation obligatoire :

06.43.61.68.31 ou aureliedethy.ateliers@gmail.com

08 décembre :

« Sous mes pieds : la prodigieuse vie du sol » : Présentation de 14 panneaux sur la petite faune de la litière du sol + animations (expérimentations, observations microscopes, manipulation, terrarium tactile...). A 14h, Médiathèque.

Du 9 au 22 décembre :

Exposition comprenant 14 panneaux sur la petite faune de la litière du sol + animations (expérimentations, observations microscopes, manipulation, terrarium tactile...). Médiathèque.

NOUVEAUX ARRIVANTS : venez vous inscrire en Mairie afin d'être invités à la cérémonie d'accueil municipal.

L'aménagement du centre-bourg de Sainte-Anne-d'Auray

Vos élus ont lancé une étude d'aménagement du centre-bourg afin de préparer les travaux qui offriront votre ville de demain.

Chacun a sa vision de Sainte-Anne-d'Auray aujourd'hui, sa manière de vivre les lieux, de les voir, les ressentir.

Chacun a des désirs et des envies différentes pour vivre à Sainte-Anne-d'Auray demain.

Nous sommes l'équipe chargée de réaliser ce projet et nous souhaitons vous entendre et vous rencontrer.

Aussi, nous vous convions le **samedi 10 novembre 2018** à une **flânerie-échanges** en centre-bourg pour croiser nos visions et lecture des lieux.

Vous êtes tous conviés à cette rencontre : habitants, personnes fréquentant occasionnellement la commune, anciens, adolescents, enfants, commerçants, bénévoles des associations...

Départ à : 14h30 place Nicolazic
Retour à : 16h00 salle Camborne

Un pot d'échange et de clôture sera offert, au cours duquel nous pourrons continuer à échanger.

Par ailleurs, nous vous proposons aussi de transmettre des photos qui représentent pour vous ce à quoi vous êtes attaché, ou au contraire vous dérange. Ce peut être aussi des exemples que vous avez vu ailleurs et que vous aimeriez retrouver demain.


Vous pouvez nous adresser vos photos à l'adresse mail suivante :




stanneauraycollectagephoto2018@gmail.com

Mais également nous les confier lors d'une réunion d'échanges qui aura lieu le **jeudi 22 novembre 2018 à partir de 18h à l'Espace Camborne.**

Nous vous attendons nombreux à ces rencontres !

Bureau d'études Artopia

AMÉNAGEMENT DU CENTRE BOURG  Sainte-Anne d'Auray

HIER

AUJOURD'HUI

DEMAIN

Rendez-vous flânerie-échanges dans votre bourg

SAMEDI 10 NOVEMBRE 2018 14H30 PLACE NICOLAZIC